



Gazée sous les drapeaux !

Quel titre martial ! Vous n'étiez pas à la guerre me direz-vous !

Eh-bien si, presque, puisque contre toute attente, (nous sommes naïfs), ce 22 Février à Nantes, la joyeuse foule bigarrée de la mobilisation gigantesque contre l'aéroport Notre Dame des Landes s'est retrouvée prise au piège dans les rets des CRS. Et voilà la fête confisquée quand elle tourne pour partie en une émeute bien orchestrée, censée la discréditer.

Tout commence avec des banderoles, des drapeaux, des slogans aussi divers que variés, mais aussi des tritons, des salamandres, des papillons et puis des enfants, des jeunes, des moins jeunes, à pied, en tracteurs maquillés en chars, tous bien décidés à faire entendre le NON qu'ils opposent au projet de construction du nouvel aéroport.

Mais très vite, le boulevard de Strasbourg où nous devons passer, voit ses issues latérales fermées par des cordons de CRS casqués, armés, avec boucliers d'auto défense, tous en attente, avec de très hautes grilles devant et canon à eau derrière. Au-dessus du rassemblement, un hélicoptère statique observe...

Cela commence à faire état de siège ! Mais la foule bon enfant commence son joyeux défilé et découvre peu à peu que devant sans doute, des éléments très actifs ont déjà laissé trace de leur passage, sur la façade de l'Hôtel de Police, au siège de Vinci et plus loin, ont mis le feu à une foreuse Vinci (quel bel itinéraire imposé au dernier moment !!!) sans que les dits policiers ne soient intervenus ...

Plus tard, on apprendra que ce sont les « Black Blocs », un vrai commando, tous super équipés qui ont donné le ton. Qui sont-ils ? Pour qui œuvrent-ils ? Pas pour soutenir les manifestants en tous cas !

A un moment T, l'ordre a été donné aux CRS de scinder la foule calme à cet endroit, en deux et c'est dans cette charge puissante, imprévue, que je me suis retrouvée au milieu des lacrymos. Effet radical, car c'est immédiatement un rideau de larmes ! Impossible pendant plusieurs minutes de pouvoir se diriger. Avec

moi, des enfants en poussette, des jeunes, des vieux, même des pompiers pris dans l'action.

J'ai eu de la chance puisque mon repli forcé, m'a préservée des grenades assourdissantes, des tirs de flash-ball, voire des grenades de désenclavement, véritables armes de guerre qui ont occupé le terrain quand des jeunes énervés ont réagi contre les forces de l'ordre. Un comble, seuls les policiers blessés ont été comptabilisés. Bien sûr, les médias officiels ont relaté avant tout les scènes de violence, mettant la provocation du côté des manifestants seulement.

Je ne pleure plus mais je suis très en colère et je persiste à dire que tout a été pensé en amont pour que ce qui devait être et était dans la réalité une mobilisation convaincante soit rapporté au public de façon orientée aux seules fins de décrédibiliser le mouvement.

Même la guerre des infos était déclarée ce jour là !

Et la vitalité de la DEMOCRATIE dans tout ça ?

Nicole. Attac23

NB : cet article fait suite à ceux parus dans le précédent bulletin

Le prochain grand rassemblement national contre le projet d'Ayraultport aura lieu à Notre-Dame-des-Landes les samedi 5 et dimanche 6 juillet 2014.

Contact : attac87@attac.org



« BNP la banque d'un monde qui triche » : Action contre les Requins de la Finance à Limoges : <http://www.lesrequins.org/>

Union Européenne (28 pays) : Pouvoirs du Parlement Européen et lobbying ?

Par Attac 23 : AlterCafé d'Avril 2014

Attac 23 a proposé en avril son Alter-Café sur l'Union Européenne dans la perspective des prochaines élections.

Présentation des différentes instances :

Les Institutions, leur rôle.

Conseil Européen = C.E, regroupe les chefs d'état ou de gouvernements des états membres, + le Président de la Commission Européenne et le haut représentant de l'Union pour la politique étrangère et la sécurité commune (PESC)

Donne à L'U.E les impulsions nécessaires à son développement et définit les orientations de politique étrangère. Ex : passage à l'euro en 95 ou relance du processus institutionnel par le traité de Lisbonne en 2007.

Le triangle décisionnel :

Commission Européenne (Com.E):représente l'intérêt général de l'U.E. Initiative législative et rôle d'exécution.

Conseil de L'UE = C de l'U.E : représente les états membres au niveau ministériel.

Parlement Européen (P E), représente les citoyens qui élisent leurs représentants, 766 députés pour 28 pays. 3 compétences fondamentales : législative, budgétaire et contrôle des autres institutions de l'U.E.

Institutions de contrôle : Cour de Justice, Cour des Comptes, Comité Economique et Social

Comité des Régions

Entités économiques : BCE Banque Centrale Européenne, gère la politique monétaire.

BEI, Banque Européenne d'investissement

Rôle des Institutions du triangle décisionnel :

Conseil de l'U.E. Les ministres des 28 Etats membres se réunissent selon la question étudiée : ex, réunion des ministres des transports ou de l'agriculture...C'est une instance décisionnelle principale qui impulse la législation européenne et qui en adopte ensuite comme le P.E les propositions rédigées par la Com. E.

La Commission Européenne (Com.E): comprend 27 commissaires,1 Président (En ce moment J.E Barroso jusqu'au31 octobre 2014)et 23000 fonctionnaires qui rédigent les propositions de textes(directives et règlements).

C'est l'organe exécutif de l'U.E qui siège essentiellement à Bruxelles. Les textes doivent ensuite être votés en termes identiques entre le P.E et le C de L'U.E=procédure législative ordinaire de co-décision.

1 commissaire s'occupe d'un domaine spécifique : ex, M Barnier pour la France, est commissaire au marché intérieur et aux services.

Les commissaires sont collectivement responsables devant le P.E qui peut censurer la

Com.E ou contraindre les commissaires à démissionner.

La Com.E définit les objectifs et les priorités de l'action de l'U.E, elle gère et met en œuvre les politiques de l'U.E et le budget ; Elle veille à l'application de la législation européenne avec la Cour E. de Justice. Elle représente l'U.E sur la scène internationale (négociations d'accords commerciaux comme PTCI)

Le Parlement Européen: Election tous les 5 ans des députés au suffrage universel. Le nombre de députés n'est pas proportionnel à la population d'un pays:1député pour 82.000 habitants au Luxembourg, 1 député pour 828.000 habitants en Allemagne. La France dispose de 74 sièges qui seront élus le 25 Mai 2014au sein de 8 circonscriptions interrégionales. Nous dépendons de celle dite « Massif Central, Centre ».C'est un scrutin proportionnel à 1 tour. Pour une population de 4,7 millions d'habitants, nous devons élire 5 députés qui s'affrontent à travers 15 listes.

Au sein du P.E les députés sont regroupés par affinités politiques. Actuellement 7 grands groupes + 1 de non inscrits, avec une majorité à tendance libérale (PPE et SD).

Le traité de Lisbonne a reconnu des compétences accrues au P.E dans le contrôle des institutions, dans la procédure de co-décision entre lui-même et le C de l'U.E. Le P.E peut bloquer une directive en cas de désaccord avec le C de l'U.E dans le cadre d'une procédure d'amendements et d'allers-retours. ex : directive de libéralisation des services portuaires en 2006 ou vider de son contenu la directive Bolkestein sur la libéralisation des services. Sur plus de 1000 textes adoptés en co-décision, seules 7 propositions ont été rejetées dont seulement 3 définitivement.

Il élit le président de la Com.E, il doit donner son approbation dans le choix de ses membres et peut la censurer.

Des domaines de compétences sont exclus de son champ comme celui de la fiscalité, du marché intérieur, des tarifs douaniers, une partie de la politique sociale, les recettes du budget où le C de L'U.E décide seul et tout ce qui est de la politique monétaire est du ressort de la BCE.

Le P.E n'a pas de droit de regard sur le Mécanisme Européen de Stabilité, organisme censé être l'instrument de la solidarité européenne. Ce MES étant le cheval de Troie pour imposer des réformes structurelles aux pays en difficulté face aux marchés financiers (Grèce, Portugal, Irlande...).

Le renforcement du P.E a permis la mise en place d'un système parlementaire mais il existe toujours un déséquilibre des pouvoirs entre les institutions..

Les parlementaires se plient aussi aux exigences des états membres qui ne veulent pas se départir de leur souveraineté. Ils sont aussi puissamment influencés comme dans les autres institutions par les lobbies à l'œuvre à Bruxelles comme à Strasbourg.

Le rôle du Parlement est aussi miné par sa faible légitimité populaire (faible participation aux élections européennes.) Et pourtant quand les résistances des sociétés européennes lui viennent en aide, il retrouve une légitimité démocratique pour tenter de mettre un frein à la fuite en avant de cette Europe néolibérale ; c'est tout l'enjeu des temps à venir.

Attac 23

Suite ...

L'envers du décor : le Lobbying

Le lobbying consiste à intervenir auprès d'un décideur pour qu'il se prononce en faveur d'intérêts privés. A Bruxelles s'est développée une véritable professionnalisation de ce type de trafic d'influence, forme subtile de corruption. Les lobbyistes au service des grandes multinationales sont organisés en cabinets spécialisés. Ils sont formés à ce type d'activité et, selon Christian de Brie, politologue qui s'exprime dans le Monde Diplomatique : "Quand vous êtes un preneur de décision et que vous avez en face de vous de bons lobbyistes vous n'avez pas beaucoup de chance de passer à travers". C'est un système bien plus présentable mais infiniment plus dangereux que l'enveloppe ou la mallette. Là où la corruption par l'argent seul pénalisait le contribuable le lobbying enterre le citoyen puisqu'il a pour but que ce soit le privé qui décide.

C'est José Bové, député européen d'EELV les Verts, dans son livre "*Hold-up à Bruxelles, Les lobbies au cœur de l'Europe*" qui, à travers des cas concrets vécus au quotidien, nous livre la réalité des couloirs de Bruxelles. Les lobbyistes sont partout, auprès des fonctionnaires des DG de la Commission à l'origine des propositions d'actes législatifs et au Parlement où on en compte 15000 pour 766 députés soit presque 20 par élu. C'est en effet au Parlement ainsi qu'au Conseil des Ministres qu'il appartient dans la plupart des cas de débattre puis de voter les lois.

Certains députés cèdent aux exigences des multinationales, d'autres tentent de changer les règles du jeu pour édifier une Europe plus démocratique.

Des combats pour tenter de faire éclater la vérité c'est à dire démasquer le lobbying pour contrer l'influence des multinationales il en est raconté plusieurs dans ce livre et le Parlement y joue un rôle important puisqu'il dispose de moyens de contrôle. Je ne retiendrai que les sujets concernant la santé donc les Commissaires qui en sont chargés et qui décident de la mise sur le

marché d'un produit. Pour ce faire, le Commissaire a besoin de l'aval de l'Afsa, Autorité européenne de sécurité des aliments. Inutile de dire que celle-ci est la cible des lobbyistes des industries biotechnologiques et agrochimiques dans les deux exemples vécus par José Bové. Parfois, par le jeu d'infiltrations, il arrive que l'Agence donne un avis en faveur d'une multinationale. C'est le cas pour une pomme de terre OGM qui est autorisée jusqu'à ce que soit révélé un conflit d'intérêts au niveau de la Présidente de l'Afsa qui joue un double jeu puisqu'elle exerce en parallèle des fonctions importantes au sein de l'Ilisi, le plus gros lobby agroindustriel de la planète! Elle doit quitter son poste et, un an plus tard, le Cour Européenne de justice invalide l'autorisation accordée.

D'autres fois l'Agence refuse comme pour les insecticides a base de néonicotinoïdes que l'industrie agrochimique veut commercialiser. Elle est accusée, menacée. La Commission porte alors l'affaire devant le Conseil de l'Union c'est-à-dire les Chefs d'Etat qui, à travers leurs représentants permanents sont eux aussi l'objet d'un lobbying acharné, voire agressif. Au Conseil, par 2 fois, le vote n'atteint pas la majorité qualifiée. Il appartient alors à la Commission de trancher : elle décide de suspendre l'utilisation des molécules pendant 2 ans.

Le complot monté par l'industrie du tabac contre la directive sanitaire en préparation est un véritable thriller : faux témoignages et accusations mensongères compromettantes permettent de limoger le Commissaire opposé au tabac dans le seul but de gagner du temps afin d'obtenir des assouplissements de la directive. Le lobbying est à son comble : "The Guardian" révèle que, en juin 2012, 161 lobbyistes missionnés par Philip Morris International avaient approché 233 députés ! La directive est votée en Octobre 2013 mais avec de nombreuses concessions au lobby du tabac. "L'étape suivante, le Conseil des 28 Ministres européens de la santé, nous dira si le cancer a métastasé au sommet" (J. Bové)



UE : Consultation publique dans le cadre du TTIP

Une consultation publique sur les modalités de la protection des investissements et des RDIE (ISDS en anglais) cela signifiant "règlement des différends entre investisseurs et Etats", dans le cadre du TTIP, a été ouverte le 27 mars et prendra fin le 6 juillet 2014.

Il est possible de participer à cette consultation pour le compte d'une entreprise ou d'une organisation mais également en tant que citoyen. Elle se présente sous la forme d'un questionnaire à compléter et est accessible à l'adresse : **ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=ISDS**

La commission européenne a publié le texte actuel des négociations sur le volet RDIE, pour mener, pendant trois mois, cette consultation. Karel De Gucht, le commissaire européen au commerce le précise clairement : "*Ce n'est pas un référendum pour ou contre l'ISDS, c'est une consultation publique, ouverte, où chacun peut donner son avis pour améliorer le texte*".

La consultation en cours n'a pas empêché le parlement européen réuni le 16 avril, de se prononcer sur le rapport relatif au partage des compétences et responsabilités entre la

Commission européenne et les Etats membres concernant le mécanisme d'arbitrage entre transnationales et Etats (RDIE-ISDS). Cela malgré la demande de certains députés d'attendre le résultat de la consultation pour décider.

La question se pose de participer ou non à ce simulacre de démocratie, d'autant que le texte proposé est peu lisible et que seules les multinationales ont intérêt à un tel texte. Il est toujours possible d'annoncer notre opposition citoyenne à ce texte, en ne répondant qu'à la dernière question. Ceci permet de dire tout simplement "Non au mécanisme de règlement des différends investisseurs-Etats" ou "Pas de mécanisme investisseurs-Etats, ni dans le PTCI ni dans d'autres accords", sans répondre aux questions techniques qui précèdent en indiquant juste "voir ci-dessous" à chaque fois. Il faut cependant varier les formulations pour que la réponse soit prise en compte et ne soit pas considérée comme une "action de masse" !

Line

LE TRAVAIL, LE REVENU, LES MOTS POUR EN PARLER ou LE CHANTIER DU TRAVAIL ou LE TRAVAIL EN CHANTIER

ATTAC 19 poursuit depuis quelques mois sa réflexion sur le travail et le revenu universel. Sur notre proposition, ces thèmes devraient être abordés durant l'AG nationale du 18 mai prochain à Paris.

Dans notre discussion, nous nous heurtons aux mots et à l'idéologie qu'ils véhiculent, cet arsenal d'idées imposées jusque dans les replis de notre inconscient par le pouvoir, par le capitalisme. Les mots du pouvoir portent l'idée selon laquelle le système actuel est inéluctable. Cette idée envahit tout le champ du discours, des médias, de l'opinion, les porte-parole de la gauche traditionnelle reprennent les mots du pouvoir eux aussi, par consentement ou bien faute d'en chercher d'autres. Notre groupe s'attèle donc à l'immense chantier de « désintoxication du langage ». A nous de nous réapproprier les mots, de leur redonner notre sens afin de préciser notre pensée politique et de sortir du récit capitaliste du monde ! A nous de nous réapproprier les mots afin de comprendre et faire comprendre qu'il n'y a pas d'inéluctable en politique et qu'une alternative est possible !

Au cours de nos discussions, nous élaborons collectivement et pas à pas notre lexique. Le « travail » **n'est pas** l'emploi aliéné, détruit, refusé, mendié, cette servitude que le pouvoir nous présente comme désirable et comme fondement de notre dignité, de notre lien aux autres. Notre travail **est** ce que l'on fait, l'activité librement pratiquée, l'œuvre, travail consenti et destiné à rendre la vie meilleure. Le « revenu » **n'est pas** cette aumône sous forme d'une poignée d'euros que le pouvoir nous jette comme salaire de notre emploi ou comme allocation, en échange de tout ce que nous produisons, c'est-à-dire tout. Le « revenu » **n'est pas** non plus le revenu de base, RMI, RSA, allocation insuffisante à laquelle consent le pouvoir pour mieux nous enfoncer dans la dépendance et dégrader encore le travail. Notre « revenu » **est** le salaire à vie que nous pouvons nous attribuer à tous grâce au fruit de notre travail, quel qu'il soit. Pour définir ce salaire à vie, nous le qualifions d'universel, garanti, inconditionnel. La réflexion sur la forme de ce salaire nous mène à sa nécessaire démonétarisation. Nous adoptons donc la dénomination de salaire à vie suffisant et

démonétarisé, un des axes du projet politique que nous dessinons ensemble. La composition du salaire à vie est envisagée de la manière suivante :

- Monnaie nationale et monnaies locales dont la nation reprend le contrôle et l'émission, et monnaie internationale, par exemple l'euro : les monnaies locales et nationale favorisent la relocalisation des échanges
- Usage partagé et raisonnable des biens communs, des ressources indispensables à la vie comme l'eau, les aliments, les matières premières...

- Accès partagé et raisonnable aux services publics comme santé, éducation, culture, logement, transports, justice...

Nous optons pour le mot « partagé » au lieu de « gratuit » pour caractériser l'usage des biens communs ou l'accès aux services publics car les biens et services, produits de notre travail, ne peuvent être dits gratuits.

La condition de cette réorganisation de notre vie sociale et économique est de nous réapproprier notre richesse collective et sa gestion.

ATTAC 19

GNU/Linux et les logiciels libres

À l'heure actuelle, le nombre d'utilisateurs de GNU/Linux est estimé à plus de 20 millions à travers le monde. De nombreuses raisons peuvent vous pousser à franchir également le pas. En effet, GNU/Linux est un système libre, entièrement gratuit, stable et protégé. Il bénéficie d'un très large choix de logiciels libres pour répondre à tous vos besoins, tout cela téléchargeable gratuitement et sans publicité. Ni boîtes, ni emballages, c'est aussi un geste pour l'environnement !

Un logiciel libre est un logiciel distribué selon une licence libre. Il peut être utilisé, modifié et redistribué sans restriction. Les utilisateurs de Windows peuvent également en bénéficier. Sûrement connaissez-vous déjà Firefox, Thunderbird, OpenOffice ou encore VLC ?

GNU/Linux est un système d'exploitation libre. Il dirige l'utilisation des capacités de votre ordinateur par des logiciels applicatifs, tout cela à partir d'éléments développés sous des licences libres. Il est intéressant d'utiliser GNU/Linux pour de nombreuses raisons.

GNU/Linux est gratuit et accessible à tous. Il est en libre téléchargement sur internet. De nombreux tutoriels sont disponibles afin de faciliter son installation et son utilisation. De nombreuses distributions existent : Debian, Ubuntu, Red Hat, Mint, etc. La plus accessible pour ceux qui souhaitent débiter sous GNU/Linux et qui ont une utilisation assez restreinte (bureautique et internet) est Ubuntu.

Cette distribution est assez simple à prendre en main en particulier parce qu'elle bénéficie de nombreux tutoriels et forums en français accessibles en ligne. Comme pour l'ensemble des distributions existantes, Ubuntu bénéficie de nombreuses applications libres. Les principales applications que vous utilisez trouvent leur équivalent dans le domaine libre !



	Logiciels Windows	Logiciels libres
Navigateur internet	Internet Explorer	Iceweasel
Traitement de texte et tableur	Microsoft Office	Libre Office
Messagerie	Outlook	Icedove
Lecteur de fichiers musicaux	Lecteur Windows Media	Juk, Amarock, Clémentine...
Lecteur de fichiers vidéos		VLC
Lecteur de PDF	Adobe	Okular

Ces applications sont développées par la communauté GNU/Linux qui est large et réactive. Cela signifie que les problèmes qui peuvent se poser sont assez vite résolus. En règle générale les bugs sont corrigés en 48h. En outre, les seuls logiciels présents sur votre ordinateur sont ceux que vous avez choisi d'installer. En ce sens GNU/Linux optimise les capacités de votre machine.

GNU/Linux a l'avantage de pouvoir être installé sur une machine disposant déjà d'un autre système d'exploitation. En effet, il est tout à fait possible d'avoir à la fois GNU/Linux et Windows sur un même ordinateur. Ceci vous permet de pouvoir continuer à utiliser certains logiciels payants que vous avez pu acheter. De plus, il est peu encombrant, une version basique de Debian ne nécessite qu'un espace de 5Go sur votre disque dur.

Finalement, utiliser GNU/Linux c'est choisir un système libre, performant, sécurisé et accessible à tous !

LS

Les personnes intéressées par une présentation/installation de Linux peuvent contacter attac87@attac.org ou 06 37 75 61 71

Bientôt, une première banque éthique en France ?

La Société financière de la Nef est une coopérative bancaire qui bénéficie d'un agrément de la Banque de France. Depuis sa création en 1988, elle exerce une double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédit dédiées à l'environnement et à l'économie solidaire. Sa mission depuis 25 ans est de fournir à tout épargnant les moyens d'être acteur de la transition écologique et sociale de notre société. Ne disposant pas de succursales, elle est adossée aux agences du Crédit Coopératif, comme c'est le cas à Limoges et Brive.

Fidèle à son principe fondateur « Pour que l'argent relie les hommes », la Nef a créé avec ses partenaires un ensemble d'outils financiers solidaires au service de la préservation des biens communs et de l'innovation sociale. Comme par exemple : La Foncière Terre de liens (Fonds d'investissement citoyen pour préserver les terres agricoles et installer des fermes) ou Energie Partagée Investissement (Fonds d'investissement citoyen pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique)

La Nef a aussi co-fondé en mai 2013 le Collectif pour une Transition Citoyenne qui regroupe 14 mouvements de la société civile dont les AMAP, ATTAC, les Amis de la Terre, Biocoop, Bioconsom'acteurs, Colibris, Enercoop, Villes et Territoires en transition, l'Age de Faire ...

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation européenne sur les établissements financiers, la Nef depuis le 1^{er} janvier 2014, a juridiquement la possibilité d'effectuer tous types d'opérations bancaires, dont entre autres la gestion de livrets et de comptes-courants, mais ses statuts l'en empêchent. Dans ce contexte, la Nef organise une Assemblée Générale Extraordinaire le 24 mai 2014 pour valider une modification de ses statuts, à la suite de son Assemblée Générale Ordinaire, et ainsi lever cette contrainte juridique.

Pour mettre en place cette démarche des réunions se sont tenues dans toute la France dont 3, fin avril en Limousin (Limoges, Faux la Montagne et Cornil).

Pour plus d'informations : <http://www.pourunebanqueethique.com/> et <http://www.lanef.com/>

Formation "à l'audit de la dette d'une collectivité "

Le CAC 87 invite Patrick Saurin à Limoges le **jeudi 12 juin** pour un après-midi formation de 15h à 18h "à l'audit de la dette d'une collectivité " ou "comment auditer la dette de sa collectivité ? Quels moyens ? Où chercher ? " de 15 à 18 heures. **Formation gratuite mais inscription obligatoire auprès de JPB 06 83 43 49 95** car la salle n'est pas encore connue ...

Patrick Saurin animera le soir de 20h à 22h au Conseil Régional à Limoges une conférence-débat sur le thème « Dettes publiques, prêts toxiques, enquêtes sur les banques dans le financement des collectivités locales »



Sommaire	Page	Sommaire	Page
<i>Gazée sous les drapeaux !</i>	1	<i>Le travail, le revenu, les mots pour en parler</i>	4
<i>Union Européenne (28 pays) : Pouvoirs du Parlement Européen et lobbying ?</i>	2	<i>GNU/Linux et les logiciels libres</i>	5
<i>UE : Consultation publique TTIP</i>	4	<i>Bientôt, une première banque éthique en France ?</i>	6
		<i>Formation à l'audit de la dette d'une collectivité</i>	6

ENCART : Panier du militant – Flyers